



Vesoul, le 19 novembre 2024

**Division des élèves**

Affaire suivie par :  
Laurence Maisier  
Tél : 03.84.78.63.15  
Mél : ce.de.dsden70@ac-besancon.fr

5 place Beauchamp – BP 419  
70013 Vesoul cedex

L'inspecteur d'académie,  
directeur académique des services  
de l'éducation nationale de la Haute-Saône  
à  
Mesdames et messieurs les chefs d'établissement

Mesdames les inspectrices de l'éducation nationale des  
circonscriptions de Gray – Lure – Luxeuil – Vesoul 1 et  
Vesoul 2

Monsieur l'inspecteur de l'éducation nationale adjoint  
chargé du 1<sup>er</sup> degré, inspecteur de l'éducation nationale  
de la circonscription de Vesoul 3,  
**pour diffusion aux écoles publiques par le fil infos**

à Madame la directrice interdiocésaine  
**pour diffusion aux écoles privées sous contrat**

**Objet : 7<sup>ème</sup> édition du prix Ilan Halimi – année 2025**

**P.J :** Appel à candidatures et dossier de candidature.

Créé en 2018 par la DILCRAH, le Prix Ilan Halimi, qui porte le nom d'un jeune Français de 23 ans torturé à mort et victime de la haine antisémite de ses bourreaux, met à l'honneur l'engagement de la jeunesse pour une société plus fraternelle, contre les stéréotypes et les préjugés racistes et antisémites.

Le Prix Ilan Halimi permet de mobiliser et de récompenser des collectifs de jeunes de moins de 25 ans. Le concours est ouvert aux élèves de cycle 3, de cycle 4, aux lycéens et aux étudiants, de tous les établissements publics ou privés sous contrat d'association avec l'État.

**Les modalités de participation :**

Autour d'un projet de sensibilisation pour faire reculer les préjugés racistes et antisémites, il est proposé aux élèves, accompagnés d'un majeur référent, de réaliser collectivement une production de forme libre (livres, films, expositions, spectacles, compétitions, podcast, etc.) valorisant la fraternité, le respect de l'altérité, la solidarité et l'ouverture aux autres.

**Calendrier :**

Le dossier de candidature et ses annexes sont joints au courriel d'envoi de ladite note.

Les documents et informations sont par ailleurs, téléchargeables sur les sites

<https://www.dilcrah.gouv.fr/actualites/lancement-du-prix-ilan-halimi-2025>

<https://eduscol.education.fr/3697/prix-ilan-halimi>

**La date limite de dépôt du dossier de candidature est le 31 décembre 2024.**

**Semaine du 15 janvier 2025 :** annonce des finalistes ;

**Février 2025 :** remise des Prix aux équipes lauréates, à Paris, par le Premier ministre.

Le palmarès et les productions lauréats de la 6<sup>e</sup> édition et ceux des sessions précédentes peuvent être consultés sur le site de la DILCRAH.

Aussi, je vous remercie de l'appui que vous apporterez à cette opération qui est au cœur de l'éducation à la citoyenneté.

*Merci pour votre engagement*

L'inspecteur d'académie,  
directeur académique des services  
de l'éducation nationale de la Haute-Saône

  
Philippe DESTABLE